

# LE RÉVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN REPUBLICAIN RADICAL INDEPENDANT

## ABONNEMENTS

|   | Trois mois | Six mois | Un an |
|---|------------|----------|-------|
| LYON, RHÔNE, LOIRE, AIN, ISÈRE, SAÔNE-ET-LOIRE. | 5          | 10       | 18    |
| DEPARTS DE CES DÉPARTEMENTS.                    | 8          | 16       | 30    |
| ÉTRANGER (Union postale).                       | 12         | 24       | 48    |

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

## ADRESSER TOUTES LES CORRESPONDANCES ET LES ABONNEMENTS

8, Rue des Marronniers, A. M. Tony LOUP, Directeur-Administrateur

Rédacteur en Chef: M. FRÉDÉRIC COURNET

## ANNONCES

Les Annonces et Réclames sont reçues exclusivement

A Lyon, chez M. Victor FOURNIER, 14, rue Comfrot  
A Paris, chez MM. AUDBOURG et C<sup>o</sup>, 10, place de la Bourse

BUREAUX DE VENTE: 14, RUE QUATRE-CHAPEAUX

## LE 22 JANVIER

Nous commencerons notre nouveau feuilleton

## DEUX MÈRES

PAR Émile RICHEBOURG

## A NOS LECTEURS

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que notre ami, le citoyen Cournet, ancien député de Paris à l'Assemblée nationale et membre de la Commune, est arrivé hier soir à Lyon.

Nos lecteurs se souviennent des coups vigoureux qu'il porta à l'empire, dans le Réveil de Deslescluze, dont il fut le collaborateur et l'ami.

Il continuera parmi nous la tâche qu'il a si brillamment commencée à Paris.

Demain, le Réveil Lyonnais publiera le premier article du citoyen Cournet.

## POLITIQUE D'EFFONDREMENT

Une immense clameur s'est élevée de toutes parts dans la presse, non-seulement dans celle qui a pris à tâche de dire la vérité, mais dans la presse complaisante d'où est sorti Weiss et qui sourit à Gérard. L'un dit c'est un suicide, l'autre c'est un coup d'Etat; tous blâment, pas un ne loue. Seul, M. Ranc se tait. Et tandis que la France joue une suprême partie au Palais-Bourbon, il s'occupe très gravement des complications ourdies au palais du vice-roi d'Egypte.

La réception faite au gouvernement n'a rien de triomphal. L'impression n'a pas été meilleure dans le pays, c'est un effondrement. On dit que M. Gambetta a voulu donner le change à l'assemblée. Il veut son scrutin de liste; son amour d'une révision qu'il repoussait, il y a trois mois, n'est qu'une feinte. Le scrutin de liste est une fameuse pilule que les projets libéraux du gouvernement ont pour mission de dorer.

Après le premier moment de stupeur passé, on s'est regardé, on s'est dit: Est-ce là cet homme qui, il y a quelques jours à peine, tenait la Chambre sous ses pas. Le Parlement tremblait à sa vue. Chacune de ses paroles provoquait un bravo. Le maître n'a plus de valets, ou du moins les valets, las de porter la livrée, ont repris la dignité qui sied à des hommes investis de la confiance populaire. Le pays a retrouvé une Chambre. La Chambre a retrouvé son indépendance.

M. Gambetta se croyait assez puissant pour demander l'urgence. Il se flattait de l'obtenir. Devant la froideur de l'assemblée, il a reculé, c'est la première fois. Il est de la race des conquérants, il devait son succès à son étoile. On croyait en lui; l'étoile a pâli. La fortune lui sera désormais hostile. Son prestige est tombé dans cette séance mémorable où il est arrivé comme Bonaparte aux Cinq Cents, le Dix-huit brumaire et d'où il est sorti comme Robespierre de la Convention la veille du 9 Thermidor.

On disait que M. Gambetta n'était pas l'homme d'une politique franche, nette, loyale et républicaine, mais on le croyait habile, d'une habileté italienne, toute de finesse et de ruses. Eh bien ces ruses et ces finesse étaient cousues de fil blanc. Il n'était pas même l'homme de la politique adroite. Il a su s'aliéner une assemblée dévouée et changer en ennemis les alliés de la veille.

La Chambre a compris qu'on voulait lui imposer de renier son origine; elle n'a qu'une autorité contestable, ses premiers votes l'ont diminuée, et cette humble confession ne saurait guère ajouter à sa force. Le scrutin de liste voté, elle serait condamnée à mort. Le premier ministre le sait; il le désire.

Mais il est singulièrement maladroit de demander à la Chambre de se prêter docilement à une telle exécution. Il n'est point de servante si dévouée quelle soit capable de consentir jamais à se laisser tordre le cou pour prouver son amitié.

Si, au lieu d'exposer longuement des projets à la Chambre, M. Gambetta avait attendu la réunion du Congrès; ses arguments auraient porté juste, du moins, il n'aurait pas été accusé de trahison constitutionnelle. Il est possible même que le Congrès ait écouté ses avis et formulé des projets conformes à certains de ses desirs. Mais, dans ce cas, ni la Chambre ni le Sénat ne seraient sortis amoindris de cette consultation suprême.

Ce n'aurait pas été un vote arraché par la violence. M. Gambetta n'aurait pas menacé: il aurait discuté. Et de la discussion libre, spontanée, serait sortie l'application des mesures propres à assurer les réformes qu'exigent nos lois organiques.

Mais, oubliant cette réserve, négligeant cette courtoisie parlementaire, M. Gambetta, sous le fallacieux prétexte de parler à l'assemblée et de lui mettre les titres sous les yeux, lui met le poing sur la gorge.

La politique de M. Gambetta a souvent été qualifiée, elle ne mérite qu'un nom: c'est la politique de l'effondrement.

Georges LETELLIER.

## DÉPÊCHES DE NUIT

Fu télégraphique spécial

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

### Avant la Séance

Même affluence que les jours précédents.

Les commentaires des couloirs ont une certaine détente, résultant, évidemment, de la lassitude générale; mais les débats dans les bureaux raviveront la crise ouverte.

M. Georges Perin ne déposera pas encore son interpellation. Les circonstances seraient, actuellement, défavorables.

### LA SÉANCE

Séance du 16 janvier 1882

PRÉSIDENCE DE M. HENRI BRISSON  
La séance est ouverte à trois heures. Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

**APPROBATION DU TRAITÉ DE COMMERCE**  
M. Gambetta dépose un projet de loi contenant l'approbation des traités de commerce avec le Portugal, la Suède et la Norvège.

### DÉMISSIONS

M. Brisson lit une lettre de MM. Héral et Sarrien, secrétaires de la Chambre, démissionnant afin de permettre la représentation de la minorité dans le bureau.

Il lit aussi des lettres de MM. Magniez, Lacaze et Devaux, élus sénateurs, donnant leur démission de députés.

Est validée l'élection de M. Ernest Lefèvre, député de la première circonscription du dixième arrondissement de Paris.

Est adopté un projet de loi modifiant l'article 69, paragraphe 9 du Code de procédure civile.

On vote la prise en considération de la proposition Bastide et Pellissier tendant à une modification de l'article 46 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.

### LOIS MILITAIRES

On ouvre la discussion de la proposition de M. Armez, tendant à l'adjonction d'un paragraphe à l'article 40 de la loi du 27 juillet 1872 sur le recrutement de l'armée.

**DÉCLARATION DU MINISTRE DE LA GUERRE**  
M. le général Camponon demande l'ajournement jusqu'au dépôt, par le gouvernement, d'un projet de loi sur la question. Il ajoute qu'il se propose de présenter une série de projets de lois militaires. La loi de recrutement est la première devant être examinée.

Le service de trois ans est nécessaire, ainsi que la répartition plus équitable des charges militaires.

Les événements d'Afrique nécessitent le recrutement de l'armée d'Afrique avec des éléments plus solides, afin que le

cors d'armée soit toujours disponible à la disposition du pays.

Le ministre de la guerre, envisageant le cas où la République serait obligée de produire un effort sur un point donné, sans mettre en jeu toutes ses forces, déclare qu'un projet de loi sera déposé pour la mobilisation partielle de la réserve.

Un projet de loi sur l'administration de l'armée sera également soumis à la Chambre. Des délais sont nécessaires pour la loi sur l'avancement, la formation d'artillerie de forteresse, l'organisation et l'équipement du service de remonte, les modifications à la solde et les emplois civils.

Pour les anciens militaires, ils seront l'objet d'autres propositions.

L'ensemble de ces réformes constituera un progrès sérieux répondant aux intérêts de la République et de l'armée.

L'ajournement est adopté.

On vote la prise en considération de la proposition Antonin Dubost et de Laporte autorisant les conseils municipaux à substituer aux journées de prestation, des centimes additionnels, au principal des quatre contributions directes.

### LA COMMISSION DE RÉVISION

M. Brisson propose la mise à l'ordre du jour des bureaux de demain le projet de loi de révision des lois constitutionnelles.

M. Guillot demande que la commission soit composée de 22 membres. M. de Douville-Mailleten insiste pour 33 membres.

Après deux épreuves douteuses, la Chambre décide par 294 voix contre 151 sur 446 votants, que la commission sera composée de 33 membres.

Jeu, à une heure, réunion dans les bureaux, pour la nomination de cette commission.

La séance est levée à 3 heures 45. Séance publique jeudi à 3 heures.

## SÉNAT

### Avant la Séance

Dans les couloirs du Sénat, on a discuté le projet de révision. M. Baragnon a déclaré qu'il soutiendra la révision totale.

M. Bocher saisisrait l'occasion de la discussion de la révision pour réclamer une Constituante et de demander que le pays soit consulté catégoriquement sur la forme du gouvernement qu'il veut adopter.

### LA SÉANCE

Séance du 16 janvier

PRÉSIDENCE DE M. GAUTHIER DE RUMYLLY  
DOYEN D'ÂGE  
La séance est ouverte à 3 heures. Voici le résultat du scrutin pour l'élection du président:

|                          |          |
|--------------------------|----------|
| Votants                  | 232      |
| Bulletins blancs ou nuls | 85       |
| Suffrages exprimés       | 148      |
| MM. Léon Say             | 141 voix |
| Le Royer                 | 1        |
| Le général Chanzy        | 1        |
| Le Major Labordère       | 1        |
| Waddington               | 1        |

La droite s'est abstenue. Le scrutin des vice-présidents a donné les résultats suivants:

|                     |          |
|---------------------|----------|
| Votants             | 218      |
| Bulletins blancs    | 1        |
| MM. le comte Rampon | 209 voix |
| Le Royer            | 149      |
| Calmon              | 142      |
| De Larcy            | 83       |

MM. le comte Rampon, Le Royer et Calmon sont élus vice-présidents.

M. Gambetta dépose le projet de loi approuvant le traité de commerce franco-italien.

Le scrutin pour l'élection des secrétaires donne les résultats suivants:

|                     |          |
|---------------------|----------|
| Votants             | 215      |
| Suffr. exprimés     | 212      |
| MM. Lenoël          | 143 voix |
| Lafont de Saint-Mur | 141      |
| Laliche             | 138      |
| Brame               | 137      |
| Roger-Marvaise      | 136      |
| Clément             | 94       |
| Chris               | 32       |

Les cinq premiers sont élus. M. Chris déclare décliner toute candidature.

Le scrutin est ouvert pour la nomination du quatrième vice-président. M. Pelletan, Toupet des Vignes et Pellissier sont élus questeurs.

M. de Larcy est élu par 111 voix. M. le Président remercie le Sénat de la confiance qu'il vient de lui témoigner. Demain, à trois heures, il y aura séance publique. La séance est levée à 6 heures 20. OLIVIER PAIN.

## LES JOURNAUX

Paris, 16 janvier.

Le Rappel constate que la Chambre ne peut pas voter le scrutin de liste sans subir une double humiliation: renier ses origines et paraître contrainte.

Les Débats disent qu'une politique raisonnable et pratique doit se concentrer sur un seul point; la limitation des attributions du Congrès et la stricte définition de l'objet soumis à sa discussion et à son vote.

Le Soleil déclare que le congrès est le maître, et à ce dernier mot vouloir limiter d'avance ses droits, c'est courir gratuitement à une chance de conflit.

La République française revient sur le scrutin de liste. Elle dit que le projet du gouvernement tend à satisfaire les réclamations du corps électoral: si quelques-uns trouvent mieux encore, qu'ils le disent, on pourra discuter le tout. Satisfait le pays le plus tôt possible sera le meilleur.

Le XIX<sup>e</sup> Siècle demande la priorité pour les lois utiles. Il dit que M. Gambetta aurait d'autant plus de chances d'obtenir des concessions de l'extrême gauche de la Chambre qu'il aurait, par d'excellents projets de loi, raffermi sa confiance.

La Paix dit que le projet de révision est faiblement conçu, faiblement motivé et faiblement exposé.

Le Gaulois pense que l'autonomie provinciale et l'influence locale perdrait leur dernière cartouche en perdant le scrutin d'arrondissement.

L'Union républicaine, journal de M. Floquet, déclare que sur le scrutin de liste il n'y a pas de majorité à espérer.

Cet article affecte des allures officieuses, et il est surtout dirigé contre M. Laurent, que M. Rochefort appelle « comme la lune » rédacteur en chef du Paris.

Le XIX<sup>e</sup> Siècle relève vivement la République française d'avoir dit que tout travail parlementaire devait demeurer suspendu jusqu'à un moment de la solution révisionniste.

Il dit qu'il faut, au contraire, effacer la situation actuelle par des travaux et des réformes.

Le Moniteur dit que le cabinet a décidément perdu pied à la Chambre.

La journée d'hier a été consacrée par les amis du ministère à des négociations de repêchage et à des marchandages des plus odorants.

## RÉCLAME MINISTÉRIELLE

Paris, 16 janvier.

Le ministère vient de prendre une grave résolution.

Il a décidé de faire afficher dans toutes les communes de France le texte du projet de loi sur la révision de la Constitution, lu samedi à la Chambre par M. le président du Conseil.

On va perdre beaucoup de papier et dépenser beaucoup de colle inutilement. Bien peu de citoyens, en effet, auront le courage de lire d'un bout à l'autre le long et lourd document qui a endormi, l'autre jour, une partie de la Chambre et fait sourire l'autre moitié.

En tous cas, si le ministère a voulu recueillir l'adhésion du pays, il risque de se tromper. Les électeurs accueilleraient probablement le projet de révision comme les députés.

La nation ne saurait approuver un projet de loi constitutionnelle qui n'est ni radical, ni précis, ni clair.

Tout ce qui n'est pas clair n'est pas français. M. Gambetta et les siens n'auraient dû se rappeler ce vieil adage.

Serait-ce donc pour tomber plus sûrement et sans retour que le ministère soumet à la désapprobation du pays des idées jugées impossibles et ridicules par la Chambre.

## INTERIEUR

Paris, 16 janvier 1882.

### UN NOUVEAU GROUPE

Les anciens groupes de la gauche et de l'union républicaine vont se reconstituer pour former un groupe indépendant.

La dénomination choisie par les promoteurs de ce groupe est Union démocratique.

Les quelques députés qui ont pris cette initiative viennent d'adresser, par lettre, un appel à tous les membres de l'ancienne Chambre qui faisaient partie des deux groupes de la gauche et de l'Union républicaine.

Cet appel s'étend aussi à tous les députés qui, en dehors de ces deux groupes, ne se sont encore fait inscrire à aucun groupe.

Il a été décidé que pour la constitution du bureau, afin de couper court à toutes les compétitions personnelles, que cinq noms seraient désignés par la voie du sort.

Ce serait parmi ces cinq membres que la réunion choisirait son président et ses secrétaires.

**LES DÉCORATIONS UNIVERSITAIRES**  
Le ministère de l'instruction des cultes fait publier l'avis suivant au Journal officiel:  
Le travail des décorations universitaires, palmes académiques, fait au 1er janvier, en exécution du décret du 30 juin

1880, est irrévocablement terminé. L'examen des candidatures qui se produiront désormais, sera ajourné jusqu'à la prochaine promotion qui doit avoir lieu en juillet, à titre exceptionnel, et conformément au décret ci-dessus visé.

Un certain nombre de nominations seront faites à l'époque de la réunion, à Paris, des Sociétés savantes des départements.

### VOYAGE DE M. GOUGEARD

M. le ministre de la marine a quitté Paris hier soir, accompagné de M. La Vieille, député de la Manche, de deux officiers supérieurs de la marine et de deux aides de camp pour se rendre à Cherbourg.

### LE SERVICE DES POMPES FUNÈBRES

On sait que la Chambre est saisie d'une proposition de loi sur la police des cimetières et sur les faits concernant les funérailles.

Dans un projet de loi qui sera déposé ultérieurement, le gouvernement demandera que le service des pompes funèbres soit enlevé aux fabriciens.

### VALIDATION AU SÉNAT

Il reste onze élections sénatoriales à valider, y compris celle de M. Ach. Farines (Pyrénées-Orientales), qui sur la demande de M. Guiffrey, rapporteur du 2<sup>e</sup> bureau, a été réservée jusqu'à ce que les protestataires aient été entendus.

Les élections non encore validées sont celles de M. le général Guilleminot, Mathey, Demôle (Saône-et-Loire) Jacques (Oran), de Freycinet (Inde française), Lepouzé (Lure) et Freycinet (Ariège), Salneuve, Guyot-Lavaline, Goutay (Puy-de-Dôme).

Les dossiers de ces élections sont vraisemblablement arrivés à la questure; le Sénat pourra dès lors statuer des aujourd'hui, d'autant qu'aucune de ces élections, sauf celle de M. Lepouzé, n'est contestée.

### MORT DE M. MALAUSSENSA

M. Malaussena, ex-député des Alpes-Maritimes, est mort.

### AFFICHAGE DE LA DÉCLARATION GAMBETTA

Le ministère a décidé de faire afficher dans toutes les communes de France le texte du projet de loi sur la révision de la Constitution lu hier à la Chambre par M. Gambetta.

### TRAITÉ FRANCO-ANGLAIS

On assure que le gouvernement a l'intention de demander une prorogation d'un mois pour le traité de commerce avec l'Angleterre.

### RAPPEL DE M. CHALLEMEL-LACOUR

M. Challemel-Lacour présentera ses lettres de rappel dans les jours de février.

### LES AMNISTIÉS MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR

Un journal annonce que douze amnistiés, membres de la légion d'honneur, viennent de faire prier le général Faidherbe de les recevoir la semaine prochaine pour lui exposer une demande de réintégration sur les contrôles de la grande chancellerie.

### DÉPART DE M. DE COURCEL

M. de Courcel, notre nouvel ambassadeur en Allemagne, partira jeudi pour Berlin afin de présenter ses lettres de créance à l'empereur Guillaume.

### RÉVISION DES LISTES D'EXTRADITION

A croire certains organes allemands, le prince Hohenlohe aurait fait de nouvelles démarches auprès du cabinet Gambetta concernant la révision des listes d'extraditions; inutile de dire que si ces démarches ont eu lieu réellement, elles ont été reçues par le gouvernement français aussi froidement que les précédentes.

### MYSTÈRE!

Le programme de révision communiqué hier, à la Chambre par M. Gambetta, a été lu sur un texte imprimé en secret, il n'en a été tiré que deux épreuves et la composition a été aussitôt distribuée pour éviter les indiscretions.

### LES CONTRADICTIONS OPPORTUNISTES

Lorsque la Chambre a été saisie pour la première fois de la proposition de rétablir le scrutin de liste, la République française a soutenu que M. Jules Ferry, partisan déclaré du scrutin d'arrondissement, n'avait pas à intervenir dans le débat.

Puisque la majorité est divisée, disait-elle, le président du conseil ne doit pas proposer le vote de la Chambre en posant la question de confiance. Aujourd'hui, M. Gambetta est président du conseil et la République française menace la Chambre de la démission du cabinet si le scrutin de liste n'est pas adopté. M. Gambetta n'entend point souffrir pour lui-même la loi qu'il avait faite pour son prédécesseur.

### QUESTION ÉGYPTIENNE

Une note expliquant la conduite de l'Angleterre et de la France sera envoyée aux représentants anglais à Pétranger.

Le Times annonce d'Alexandrie que Chérif-Pacha démissionnera si les notables persistent à demander le vote du budget; le ministre de la guerre le remplacera.

Le Daily Chronicle apprend que M. de Lesseps est attendu au Caire avec une mission de la France pour le khédive.

On assure que le gouvernement autrichien appuie à Constantinople la cession des chemins de fer ottomans consentie par le baron Hirsch, président de la Banque des Pays autrichiens.

Une dépêche de Constantinople adressée à la Politische Correspondenz annonce que les personnages de l'entourage intime du sultan travaillent avec ardeur à soulever la Tunisie, le Maroc et l'Algérie contre la France.

Les chefs de ces différents pays entretiennent des correspondances suivies avec

les principaux personnages de la cour ottomane.

Un d'eux, entre autres, aurait écrit que si le Sultan lui envoyait des armes et de l'argent, il se chargerait d'organiser une armée formidable pour le printemps prochain.

## COMPLICATIONS EN ALLEMAGNE

Berlin, 14 janvier.

La Gazette de l'Allemagne du Nord fait entrevoir la possibilité de fâcheuses complications entre le Conseil fédéral et le Reichstag, si le ton des débats parlementaires continue à être aussi inconvenant.

La feuille officieuse revient sur les expressions dont le député progressiste, M. Richter, s'est récemment servi à l'égard « de ce bon Conseil fédéral, dont le chancelier se sert comme d'une coulisse diplomatique, qu'on avance ou retire suivant les circonstances ».

La Gazette de l'Allemagne du Nord rappelle à ce propos, que le Conseil fédéral représente les souverains allemands, et elle engage les collègues de M. Richter à réfléchir à la responsabilité qu'ils assument en tolérant un langage qui tend à rabaisser dans l'opinion publique l'un des deux corps législatifs de l'empire.

« Autrement, dit-elle, le Conseil fédéral se verrait forcé d'user de représailles et de prendre ses sûretés en mettant un terme aux empiètements du parlementarisme progressiste qui voudrait usurper toute la puissance législative au profit de la seule représentation du peuple. »

## LE PAPE A GIBRALTAR

Madrid, 16 janvier.

Le journal le Libéral de Madrid publie une lettre de don François de Bourbon, cousin du roi d'Espagne et général de brigade, proposant que l'Angleterre cède Gibraltar au pape, dans le cas où cette puissance se refuserait à une décision du traité d'Utrecht ayant pour objet de rendre Gibraltar à l'Espagne.

## ALGÉRIE & TUNISIE

### Les inondations en Algérie

Alger, 16 janvier.

De grandes inondations sont encore signalées dans la province de Constantine. Presque toutes les rivières, la Seybouse, le Zerama, le Hafsaf, le Rhummel, le Rhumergoug ont débordé.

Il n'y a aucune perte d'hommes à signaler, mais les dégâts sont considérables, surtout dans la région de Guelma, où la crue a été très forte et très rapide et a atteint une hauteur extraordinaire.

Un douar a été enlevé; la ligne du chemin de fer interrompue aux environs de Duvivier. Toute la campagne de Philippeville est couverte d'eau.

### Révocation d'un Médecin

Tunis, 16 janvier.

Un médecin français attaché à l'ambulance de Khérédine, à la Goulette, vient d'être puni de trente jours de prison pour avoir publié dans le Times un article sur l'état sanitaire des troupes en Tunisie.

# CONTRASTE

Un curieux contraste dans la séance de samedi. En prenant possession du fauteuil présidentiel, M. Brisson a prononcé une excellente allocution qui a été très applaudie. On a remarqué que la lecture de M. Gambetta n'a été interrompue que par des rires. Mais ce n'est pas ce jeu des scènes qui est à signaler. Il frappait tellement les yeux, que la République française elle-même en a fait le fond de son courrier parlementaire.

Ce qu'il y avait de plus curieux, c'était la différence des deux langages. On ne peut pas soupçonner M. Brisson d'avoir voulu préparer une ironie. On sait avec quelle gravité il remplit ses hautes fonctions. Et cependant son discours ressemble à un persiflage de l'exposé des motifs que le président de conseil lit tout à l'heure, tant les circonstances sont parfois plus fortes que les desseins des hommes.

M. le président de la Chambre avait fait appel à l'union des pouvoirs. Il avait parlé de la stabilité gouvernementale, il avait invité la Chambre à entrer dans la voie des réformes qu'il appelle le pays. La Chambre avait applaudi ce patriotique langage.

M. M. Brisson est fini, M. Gambetta commence sa lecture, et l'on vit tout de suite comment le cabinet comprend l'union des pouvoirs en faisant des motions qui provoquaient des éclats de rire, et la stabilité gouvernementale en prenant tous les airs d'un ministère qui veut s'évader. Rien de plus curieux que cet effet de scène.

# LES FRANÇAIS AU CANADA

On lit dans la Patrie, de Montréal : Voici les noms des délégués français qui viennent d'arriver à Montréal.

M. Boulanger, général de brigade, chef de la mission militaire ; M. Bossan, colonel de dragons ; M. Bureau de Pusy, chef de bataillon du génie, attaché au ministère de la guerre ; M. le baron Henri d'Abouville, capitaine d'infanterie ; M. Gaston de Sahune ; M. le vicomte de Nouailles ; M. de Gouvello.

Les visiteurs ont été accueillis avec l'enthousiasme vraiment patriotique qui anime toujours les Canadiens-Français lorsqu'ils entendent parler de la France, de ses gloires, de ses traditions nationales.

On se rappelle les ovations que l'on fit au commandant de Belvéze, en 1855, lorsque le drapeau français vint, pour la première fois depuis la conquête, flotter sur les bords du Saint-Laurent.

Les descendants de Lafayette et de Rochambeau emporteront, nous l'espérons, les meilleurs souvenirs de leur court séjour au Canada. Ils se rappelleront que dans la vallée du Saint-Laurent il y a un million de Français qui n'ont pas oublié leur origine et dont l'existence aujourd'hui est l'empreinte du génie civilisateur de la grande nation qui, dans l'histoire, prend une si large place.

Accueillons donc avec bonheur ces représentants de notre ancienne mère patrie. Que tous aillent leur serrer la main et exprimer les sentiments d'admiration que l'on trouve toujours dans le cœur des Canadiens-Français quand on parle de la vieille France.

# THÉÂTRES

## THÉÂTRE DES CÉLESTINS

Hier soir, au théâtre des Célestins, grande affluence pour la première représentation d'*Odette*, pièce en 4 actes, de Victorien Sardou.

L'heure avancée nous empêcha de donner un compte rendu complet. Demain, nous donnerons nos appréciations sur l'œuvre de Sardou et sur l'interprétation de l'ouvrage.

Constatons que Mlle Jeanne Bernhardt a fait son troisième début dans le rôle de Bergère ; elle a été reçue sans opposition.

## MÉNAGERIE BIDEL

La ménagerie Bidel fait toujours les délices du public lyonnais qui ne cesse d'aller applaudir aux exercices que le dompteur, que nous connaissons tous, fait exécuter aux carnassiers qui composent sa magnifique collection zoologique.

Feuilleton du RÉVEIL LYONNAIS

# SON ALTESSE L'AMOUR

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

(Suite.)

Machinalement son regard s'arrêta sur la loge du premier étage.

Il reconnut à son tour Lazarine et devint très pâle.

Près de six ans s'étaient écoulés depuis sa rupture avec la marquise ; pendant ce laps de temps il l'avait reconstruite plus d'une fois, et jamais sans éprouver une émotion profonde et douloureuse.

La vue de cette femme, — le premier, le seul amour véritable de sa jeunesse, — le bouleversait et lui renouait le cœur. Il ne pouvait oublier qu'il avait été bien près de faire Lazarine princesse de Castel-Vivant.

L'acuité de sa souffrance au moment des révélations effrayantes de Marcel Laugier lui revenait à la mémoire. — Les crimes de la marquise passaient devant ses yeux comme des visions sinistres.

Un frisson courut sur sa chair, tandis qu'un pressentiment sombre lui traversait l'esprit.

Cette femme portera malheur à mon amour — se dit-il.

Le rideau se leva.

Fernand conduisait l'action et, dès la première scène du second tableau, — une scène qui semblait faite pour Mélingue, — le jeune comédien prouva

# THÉÂTRE DES FRÈRES GRÉGOIRE

Cours du Midi

Succès incroyable, dimanche à la quatrième représentation les places ont été insuffisantes.

La direction, sur la demande du public qui se pressait encore aux abords, a dû céder l'emplacement de l'orchestre, les couloirs et même les marches de l'escalier qui conduisent à la salle, sans pouvoir encore répondre à toutes les demandes.

Tous les soirs, grande représentation à 8 heures.

## THÉÂTRE DEI CORBIEUX

Angle des rues Morcey et Sainte-Elisabeth.

Dimanche a eu lieu une grande représentation.

Dès sept heures, une foule compacte stationnait, attendant l'ouverture des bureaux. Plus de 200 personnes n'ont pu prendre place.

Mlle Blanche a exécuté la première partie et a été bien accueillie par le public, Mlle Marie est venue ensuite et a été très applaudie.

La charmante Cécile, dans ses jongleries indiennes, a mérité tous les éloges.

M. Benezet, un des plus forts magnétiseurs de notre siècle, avec Mlle Zoé, dans leur scène de magnétisme, ont reçu d'innombrables applaudissements.

La pantomime, jouée par des artistes de mérite, a obtenu un succès de fou rire.

Dimanche prochain, pour satisfaire aux nombreuses demandes, deux représentations. Pour la première fois à Lyon, M. Benezet fera entendre le phonographe parlant.

# SPECTACLES DU 17 JANVIER 1882

## Grand-Théâtre

Relâche.

## Théâtre des Célestins

8 h. 1/4. — *Odette*, comédie nouvelle en 4 actes.

## Folles-Bergères

Tous les soirs, séance de patinage.

## Scala-Bouffes

Tous les soirs, représentation variée.

## Ménagerie Bidel (Cours du Midi)

A 8 h. 1/2, grande représentation.

# ABATTOIR DE PERRACHE

L'enfer est, dit-on, pavé de bonnes intentions et l'abattoir de Perrache n'est guère mieux paré ; peut-être même l'est-il moins bien. Ses cailloux roulés et défoncés sont d'aussi durs que les dents de la mort, et sa légion de rats ; tout est dans un triste état. A qui faut-il donc s'adresser pour obtenir réparation de ce déni de justice et de ce déni de sécurité ? Faut-il attendre que les accidents se multiplient et que, par leur gravité, ils fassent enfin ouvrir l'œil à une administration qui semble endormie dans la béate contemplation de ses bénéfices ? Gagner, c'est bien ; distribuer des dividendes, c'est beau ; mais encore ne faut-il pas le faire au détriment du public qui réclame des réparations urgentes et indispensables travaux.

Est-ce trop d'exiger un abattoir propre, convenable, abordable, où tout se trouve en sûreté contre la dent des rongeurs et où les personnes, obligées de le fréquenter, ne risquent point à chaque pas d'attraper une entorse ou de se casser une jambe.

N'aura-t-on pas aussi pitié des chevaux qui amènent les voitures dans les cours et dans des bestiaux destinés à la boucherie ? Est-ce à plaisir que l'on fait souffrir ces pauvres bêtes et que l'on risque de diminuer, par les chutes et par les coups, la valeur même des viandes ? Ce n'est pas la première fois que la Société protectrice des animaux est invitée à joindre ses efforts aux nôtres pour rechercher les moyens d'arriver à un état de choses plus conforme à nos mœurs, à l'hygiène et à notre santé. Serons-nous entendus ? Il faut que l'opinion publique force l'administration à faire droit à nos demandes.

On nous dit que l'on va créer prochainement un vaste abattoir unique.

C'est possible, mais la question n'est pas là. Vous avez beau me promettre pour l'avenir un palais bien garanti, bien construit, bien pavé, bien garanti ; en attendant, rendez tenable la maison à laquelle vous me condamnez.

Empêchez que la pluie n'y pénètre, que les rats ne la dévastent, que mes bêtes n'y deviennent fourbues ; bouchez ces trous, restaurez ces murs, rendez ces cours abordables.

Je vous paie un assez lourd loyer sans toutes les formes pour que vous répétiez un peu l'immeuble que vous mettez à ma

disposition ; en attendant que je sois principalement logé demain, je tiens à être logé convenablement aujourd'hui.

Est-ce trop demander ?

(Tribuna Lyonnais.)

# TOURNÉES DE PROVINCE

Quelquefois c'est un impresario qui organise l'affaire, signe les traités avec les directeurs, prend les responsabilités à son compte, comme a fait Chabrilat pour l'*Assommoir*, Duquesnel pour *De-vorçons*, Emile Mark pour le *Monde où l'on s'enamure* ; d'autres fois, les acteurs s'associent entre eux et s'exposent à tous les hasards de l'entreprise. C'est une façon d'utiliser fructueusement les mois de chômage ; car il est rare que ces expéditions restent sans profit.

En outre, le comédien, nomade et changeant de sa nature, trouve ainsi à contenir ce besoin de locomotion qui le tourmentait déjà au temps du chariot de Thespis. Seuls les moyens de transport se sont un peu modifiés depuis cette époque.

Aujourd'hui Thespis a abandonné aux forains sa caravane à quatre roues ; et si le capitaine Fracasse se metait de nos jours à suivre l'aimable Ysabelle, il n'aurait que des aventures de gares, des trains manqués, des billets perdus, et des discussions pour des suppléments de bagages. Il est passé aussi le temps où Wilhelm Meister discutait en voiture avec ses compagnons sur la façon de jouer Shakespeare, si Hamlet doit être blond ou brun, maigre ou gras. Nos comédiens, maintenant, voyagent en train express et ne s'occupent guère, en route, que de savoir si la nourriture sera bonne à l'hôtel où ils descendront ; lorsqu'ils se disputent, ce qui arrive quelquefois, ce n'est jamais sur une question d'art, mais à propos de l'affiche et des vedettes.

On laisse le moins possible au hasard, à l'imprévu. D'avance, le programme des pièces à jouer, le nombre des représentations est convenu avec le directeur de l'endroit qui a fourni lui-même des renseignements sur son public et choisi dans son répertoire les pièces qu'il croit devoir le mieux convenir ; car il ne faut pas s'imaginer que la province accueille aveuglément, avec une admiration de commande, ces troupes parisiennes qui lui arrivent enguirlandées de réclames, et qui comptent jusqu'à deux ou trois illustrations parmi une moyenne de gens de talents. C'est le contraire qui se passe le plus souvent. Chaque ville a ses acteurs favoris, qu'elle vante, qu'elle protège par un certain amour-propre de clocher, qui font partie de ses monuments, de ses curiosités. Que de fois ai-je entendu dire à des abonnés de province : « Nous avons ici un trial, une dugazon... vos théâtres de Paris n'ont rien de comparable. » C'était rarement vrai ; mais il y a là une habitude d'engouement qui constitue parfois un vrai danger pour les nomades. Aussi doivent-ils être préparés à toutes les résolutions.

La question de la pièce est aussi très importante. Les pièces trop parisiennes échouent devant l'ignorance des spectateurs, ne portent pas, irritent certains préjugés. D'autres fois, on arrive sans le savoir, dans une ville divisée par une querelle locale, à laquelle les situations les moins offensives se trouvent faire involontairement allusion.

Voilà pourquoi le premier devoir d'un bon impresario est de connaître à fond le terrain où il engage sa troupe. En général, que ce soit pour applaudir ou critiquer, le public de province va au théâtre voir les Parisiens. Il est même certaines villes où la « société » ne se montre au spectacle qu'à ce moment-là. Et quels souvenirs nos célébrités ont parfois laissés sur des scènes qu'elles n'ont fait que traverser ! Cela les sauve à jamais de l'oubli, de cet enfouissement subit que Paris fait de ses gloires, sachant que d'autres sont là qui attendent leur heure. Que de vieux noms, défunts parmi nous, vivent encore en province de tout leur éclat !

L'arrivée de nos comédiens est un événement. Dès leur sortie de la gare, ils appartiennent au public qui les guette, qui les examine. Quand il s'agit des grands, des fameux, on est toujours un peu déconcerté. « Comment ! c'est ça, un tel ?... » On s'étonne de voir ces fameux artistes arriver en simple casquette de voyage, tenant à la main quelque carton à chapeau ou leur ardoise doit être bien à l'étrait. Sur le cours, sur l'esplanade, on se les montre, on les suit sans se gêner, car on sait qu'une telle curiosité n'a rien qui les embarrasse et qu'un comédien n'en marche que mieux quand on le regarde. Il est rare que leur présence dans la ville n'y fasse pas naître quelque vocation théâtrale. On leur soumet des petites pièces sur lesquelles « on n'est pas fâché d'avoir leur avis. »

Pour le comédien en tournée, ce n'est pas le seul agrément du voyage ; il y trouve toutes les satisfactions d'amour-propre. D'abord, celle de créer des rôles qu'il envie, de tenir un emploi qui n'est pas le sien. « Oui, monsieur, moi, Delannoy, le comique Delannoy, j'ai fait courir et sangloter tout Lunel avec le répertoire de Lafontaine... La Conscience, le Médecin des Enfants... Et Saint-Germain : « Mon bon je leur ai dit la tirade de *Ruy-Blas*... Pont-Audemer en fume encore ! »

En dehors de toute vanité, il y a pour l'artiste une joie de curiosité, d'émulation. Un rôle peut être compris de tant de manières ! Et l'on s'imagine toujours avoir trouvé la meilleure. Puis, que d'étoiles de second ordre passent rapidement et facilement de première grandeur sur des scènes où les comparaisons sont absentes ou favorables.

Tel petit nom, à peine visible au Gymnase ou à la Porte-Saint-Martin, rayonne en tournée et remplit l'affiche.

Le retour à Paris semble dur, après cela ; et l'on se console d'être obligé de rentrer dans le rang, en pensant qu'on a été « Vedette » pendant un mois.

Il arrive aussi que la troupe venue de Paris n'est pas complète et se recrute des artistes de l'endroit. Alors la Vedette donne des conseils sur la façon d'interpréter le rôle, et le fait avec une bonhomie charmante qui vient de sa grande supériorité.

Parfois même la Vedette promet sa protection auprès d'un directeur. Cela donne lieu souvent à de singulières démissions.

L'optique est si différente ; la lumière de Paris est si nette, si impitoyablement révélatrice. On découvre à Bordeaux ou à Toulouse un jeune premier merveilleux, Delannoy à vingt ans. On le fait venir, il débute au Théâtre-Français ; et c'est M. Delessart.

En définitive, ces tournées dramatiques sont-elles artistiquement une bonne chose ? Duquesnel l'affirme ; moi, je n'en jurerais pas. Ce qui est sûr, c'est qu'elles acheminent de tuer les théâtres de province, et qu'avant peu nous verrons se réaliser le projet de Got : suppression des troupes départementales. Paris fournissant tout, ouvrages, acteurs, décors, costumes et la claquette au besoin. A l'heure qu'il est, déjà, quand un directeur de province monte une pièce nouvelle, il fait venir de Paris toutes les indications scéniques et chacun s'y soumet si aveuglément que lorsqu'une discussion s'éleve entre le régisseur et les artistes sur le mouvement à donner à tel ou tel passage, le mot « mise en scène de Paris » met tout le monde d'accord.

La chose a son bon côté comme discipline ; mais songez à quel triste métier de suivante la province se trouve réduite ; plus d'invention, plus d'initiative, une routine hébété et respectueuse. Encore si l'on ne copiait que la mise en scène, le mouvement général, l'emplacement des personnages et leurs *passades* ; mais l'imitation ne s'en tient pas là. En venant chercher ses indications à Paris, le régisseur a vu jouer la pièce, il a noté les effets, les intonations, les gestes, les costumes, les têtes, et rapporte cela très précieusement avec la mimique de scène de la création, si bien que, d'une extrémité de la

France à l'autre, la pièce en vogue se trouve jouée à l'instar de Paris, réfléchi, dans une foule de glaces communes, poussiéreuses, qui la brouillent et la défigurent.

A tout prendre, le projet de M. Got vaudrait encore mieux.

Alphonse DAUDET.

# OBSERVATOIRE DE LYON

TEMPÉRATURE. — Lyon, le 16 janvier 1882, heures 30 du matin.

Une zone de pressions très élevées couvre toute l'Europe. En ce moment, le baromètre atteint 766<sup>mm</sup> à Lyon ; on l'a relevé à cette hauteur sur toute la région ; dans la série des observations faites depuis 1864, le maximum ne dépasse pas 783<sup>mm</sup>.

Un courant de S.-E. fort règne dans les régions supérieures de l'atmosphère et occasionne, en se diffusant dans les couches inférieures, un brouillard très intense. La couche de vapeurs ne s'élève pas au-dessus de 600 mètres ; au sommet du Verdun, le soleil brille dans un ciel clair. C'est à 250 mètres d'altitude que la condensation est la plus forte.

Au Parc, la température s'est maintenue entre -0,4 et -1,6.

Le même temps va continuer.

Vu et approuvé : Le directeur de l'Observatoire, ANDRÉ.

# Concours de l'Ecole de Coiffure

Une charmante réunion a eu lieu, dans les grands salons de Fredouillère. Les invités étaient nombreux et choisis. L'élément féminin était brillamment représenté.

Nous donnons plus bas le résultat de ce concours dont les prix ont été vivement disputés.

Voici le résultat du concours :

## Division supérieure

Grand prix d'honneur (Médaille de vermeil). — M. Jacques Kemler.  
Deuxième prix (Médaille d'argent). — M. Jean Rajault.

## Première Division

Premier prix (Médaille de vermeil). — M. Claudius Desroches.  
Deuxième prix (Médaille d'argent). — M. Louis Merle.

## Deuxième Division

Prix unique (Médaille de bronze). — M. Claude Sivignon.

## Coiffure d'Hommes

Premier prix (Médaille d'argent). — M. Edouard Hirt.  
Deuxième prix (Médaille de bronze). M. Eugène Gaudin.

Les directeurs de l'école, DUCLOS et CHEVALON.

Un bal des plus brillants a terminé cette fête charmante qui laissera dans l'esprit de ceux qui y ont assisté, un très agréable souvenir.

# CHRONIQUE

Nous remercions bien sincèrement les nombreux amis qui ont bien voulu nous envoyer ou nous apporter l'expression de leur sympathie à propos de la brutale agression dont nous avons été victimes samedi dernier.

Citons, notamment, la Chambre syndicale des ouvriers coiffeurs ; le citoyen Fays, conseiller d'arrondissement de Villeurbanne et notre excellent confrère A. Lefébvre, rédacteur en chef de la *Tribune Lyonnaise*.

Encore une fois, merci à tous.

Voici une des déclarations sympathiques dont nous parlons plus haut :

Citoyen rédacteur en chef, Un groupe d'électeurs de la première circonscription croirait manquer à son devoir envers la justice et la solidarité républicaine, s'il ne vous faisait parve-

L'acte fini, un rappel enthousiaste fit relever le rideau.

La marquise de la Tour du Roy applaudit comme tout le monde, et Ferdinand s'inclina devant elle en lui lançant un regard dont aucune phrase ne pourrait rendre l'expression pénétrante et passionnée.

Dans l'avant-scène de rez-de-chaussée on ne donnait plus signe de vie.

Le commissaire de police, homme de bon sens et d'expérience, jugea complètement inutile de renouveler le scandale en intervenant, et de procéder à l'expulsion du jeune gommeux qui, pensait-il, était surtout coupable d'avoir trop bien diné.

Stanislas Picolet avait tout vu, tout entendu, mais sans rien comprendre, et vainement il cherchait à s'expliquer la prise de bec (ce sont ses expressions), survenue entre le petit prince et le comédien.

nir ses sentiments de sympathie profonde et de sincère sollicitude, en protestant énergiquement contre les faits regrettables qui se sont produits, dans les ateliers de votre loyal et courageux journal.

Mais si nous ne sommes pas encore sous le règne de la justice, nous sommes bien encore moins sous celui de l'anarchie.

C'est donc en attendant que la loi vous ait fait rendre une juste réparation, que nous vous prions d'agréer nos sentiments de cordiale solidarité républicaine et sociale.

LAGANIER, GRANOTIER, Maurice BURBILLON, SONTONAX, C.-B. GARNIER.

Nous recevons de notre honorable sénateur M. G. Vallier, la lettre suivante qu'il adresse à MM. les électeurs sénatoriaux.

Paris, 15 janvier 1882.

Mes chers Concitoyens, La nouvelle preuve de sympathie et de confiance que vous m'avez donnée, en nommant l'un de vos représentants au Sénat, m'impose des devoirs que je m'efforcerai de remplir le mieux qui me sera possible.

Ainsi que par le passé, soyez persuadés que je ne me séparerai pas de ceux qui combattent en faveur de la justice et de la liberté.

Salut et amitié.

G. VALLIER, Sénateur du Rhône.

La révision annuelle des listes électorales commence aujourd'hui, dans toutes les communes.

Les réclamations en inscription ou en radiation seront reçues jusqu'au 4 février, à minuit, inclusivement.

Elles seront portées par ordre de date, et devront indiquer d'une manière exacte le nom et le domicile des réclamants.

Toute personne, omise sur la liste municipale ou politique, pourra réclamer son inscription, et tout électeur inscrit sur l'une des deux listes de la circonscription électorale pourra réclamer l'inscription ou la radiation de tout individu omis ou indûment inscrit.

Le 31 mars, la commission, après toutes les rectifications régulièrement ordonnées, arrête définitivement la liste électorale qui est transmise par le maire au préfet.

## Suppression du chapeau des gendarmes

Le légendaire chapeau de la gendarmerie va disparaître.

Le général Campenon, ministre de la guerre, vient de décider, paraît-il, que les gendarmes à cheval porteront dorénavant le casque d'un modèle semblable à celui en usage dans la cavalerie de la garde de Paris. Les gendarmes à pied auront un schako pareil à celui des gendarmes mobiles.

## Bal des étudiants

Le bal annuel des étudiants des facultés de l'Etat, donné au profit des pauvres de la ville, aura lieu au théâtre Bellecour, le 4 février.

L'orchestre sera dirigé par Olivier Métra, chef d'orchestre des bals de l'épée. Les musiques militaires des 2<sup>e</sup> et 99<sup>e</sup> de ligne prêteront leurs concours à cette fête de charité.

comte?... dit Geneviève d'un ton cassant. — Pourquoi donnez-vous à Hector un conseil que vous vous garderiez bien de suivre ? — De si bas que vienne une insulte, le prince ne peut la laisser impunie...

— Non, certes ! — fit vivement le jeune homme. — Je soufflerai ce faquin !... Je lui casserai ma canne sur les épaules, bref je le contraindrai à me rendre raison !... — Un duel ! — Farfouillettement bien... — Ce sera trop d'honneur pour lui !... — Il ne s'agit point de lui mais de moi... — Ce drôle m'a appelé « polisson ! » Polisson, moi, le prince de Castel-Vivant ! Ce mot-là veut du sang !... j'en aurai !... — Je l'approuve, mon bébé !... reprit Geneviève... Un homme de ton rang doit savoir se faire respecter ; mais tu n'auras pas besoin de pousser les choses jusqu'au duel... le cabotin te fera des excuses.

— Ceci me regarde, répondit Hector avec humeur. Vicomte, je vous garde après le spectacle... Ces dames s'en iront ensemble. — A vos ordres, cher prince. — Lazarine ne perdait pas de vue l'avant-scène du rez-de-chaussée et, devant les causes occultes de l'incident qui venait d'avoir lieu, elle était reconnaissante à Fernand d'avoir pris fait et cause pour elle. — Ah ! ça, demanda Jules Leroux très intrigué, ce jeune tapageur est l'ex-Bégoard, si je ne me trompe ? — Oui, répliqua laconiquement la marquise. — Alors, qu'est-ce qui se passe ? — Je n'en sais rien, et ne m'en soucie guère. — Le meilleur des pères hochait la tête d'un air de doute et ne questionna plus.

Les Facteurs ruraux

Depuis le 1er janvier, le traitement des facteurs ruraux a été porté à 7 centimes par kilomètre parcouru et par jour.

En outre, les facteurs, avant 1878, ne jouissaient que de deux hautes paies attribuées, la première après quinze ans de service et quarant-cinq ans d'âge; la seconde après vingt ans de service et cinq ans de jouissance de la première haute paie.

Enfin, depuis le 1er mai 1881, les facteurs de ville et les facteurs ruraux, qui jusqu'à présent ne touchaient aucun effet d'habillement, reçoivent une indemnité annuelle de chaussures de 30 francs.

Enfin, depuis le mois de juillet 1881, l'indemnité allouée aux facteurs ruraux a été élevée de 30 fr. à 55 fr.

Taxe du Pain

A dater du 16 janvier 1882, le prix du kilogramme de Pain de ménage, vendu chez les boulangers, est fixé à 0.41 cent.

Le pain feraï ou pain blanc et les autres pains dits de ménage ou de fantaisie ainsi que le pain de qualité inférieure au pain de ménage, se vendront à prix débattu, ainsi que le porte l'article 3 de l'arrêté du 28 août.

Un honorable citoyen, faisant partie de l'armée territoriale, rue Duphot, n° 1, étant allé dans un bureau de gendarmerie, afin de se mettre en règle avec l'autorité militaire, n'a pu avoir aucun renseignement, et a été reçu d'une façon fort incivile.

On parle de changer la coiffure des gendarmes. Est-ce là le secret de leur mauvaise humeur?

L'administration des postes et télégraphes est disposée à faire mettre aux maisons importantes du commerce ou de banque, qui expédient un certain nombre de chèques, des carnets sur lesquels ces objets seront décrits par leurs soins et l'inscription reproduite, moyen du procédé poligraphique, sur une feuille à détacher par l'agent du guichet et à conserver au bureau.

Ce carnet aura l'avantage de remplacer les reçus actuels, qui ne contiennent aucun renseignement sur le nom du destinataire; il aura tous les caractères d'authenticité désirables, puisqu'il sera, à chaque dépôt, revêtu de la signature de l'agent des postes et frappé du timbre à date du bureau.

A ce titre, il pourra prendre place dans les livres en usage dans le commerce, à côté du livre de copie de lettre; enfin, la colonne laissée à la disposition des expéditeurs pourra recevoir, en regard de l'objet décrit, toutes les mentions se rapportant à cet objet qu'on voudra y porter.

Hier a été appelée, devant la première chambre civile du Tribunal de Marseille, l'affaire Rivoire.

On se rappelle que M. et Mme Rivoire se noyèrent le 12 juin dernier sur le Rhône, au barrage d'Irigny; le corps de la jeune femme fut retrouvé, il n'en fut pas de même de son mari.

Or, par un testament, la défunte avait institué son mari légataire universel pour une somme de plus de 1,500,000 francs, chiffre que les père et mère Rivoire réclamèrent à la famille de leur belle fille.

Celle-ci, représentée par des cousins, MM. Crudère, Mollard et Broin, répondit par un rapport médical établissant que leur parente avait dû survivre à son mari, et que par conséquent c'étaient eux les véritables héritiers.

Après les plaidoiries de MM. Silvestre et Airard, la cause a été renvoyée à samedi prochain.

On croit que l'enquête demandée par la famille Rivoire sera ordonnée par le Tribunal.

Quelques détails intéressants au sujet du dernier recensement de Londres:

Ce recensement accuse, pour la capitale anglaise, une population de 3,489 mille habitants, dont 1,633,000 hommes, et 1,856,000 femmes, chiffres ronds.

Cette population, qui dépasse d'un tiers celle de Paris, occupe un espace immense. Londres s'étend sur une surface de 31,597 hectares; près de 316 kilomètres carrés.

Sur cette immense étendue, on compte environ 417,000 maisons; et, comme à Paris du reste, on continue à bâtir.

On se demande quand et comment cet immense développement de villes telles que Paris et Londres pourra s'arrêter.

Voici, d'après Lyon Médical, le dernier bulletin sanitaire de notre ville:

L'état sanitaire, à l'apprécier d'après le chiffre de la mortalité hebdomadaire, s'est aggravé; 216 décès au lieu de 189.

Quant aux maladies actuelles, elles varient peu dans leur fréquence et leur gravité.

Les maladies aiguës de l'appareil respiratoire sont toujours dominantes.

Quant aux maladies saisonnières, signales aussi des rhumatismes aigus, des périérites et des apoplexies cérébrales.

Le taux mortuaire, de 28,5 et de 28,7 les dernières semaines, s'est élevé à 32,8 par an et par mille habitants.

Mortalité de Lyon (population en 1876, 342,815 habitants). Pendant la semaine finissant le 7 janvier 1882, on a constaté 189 décès:

Table with 2 columns: Disease name and number of deaths. Includes categories like Maladies du cœur, Entérite, Diarrhée, Dysenterie, Choléra, etc.

Jeudi viendra devant le tribunal correctionnel, l'affaire des contrôleurs et des conducteurs de la Compagnie des omnibus et tramways de Lyon.

Une vingtaine d'employés de la Compagnie s'étaient entendus pour frauder en trafiquant des correspondances et en empochant le prix entier des places, qu'ils remboursaient en tickets de correspondance à la Compagnie.

FAITS DIVERS

Ce matin vers 5 heures, sur la route de Grenoble, à l'endroit dit 'la porte de Bron', un accident occasionné par le brouillard et qui aurait pu avoir de tristes conséquences, est arrivé à M. Defois, laitier.

Son cheval ayant pris peur s'est emballé, et voiture et chargement ont été renversés dans un fossé.

Aux cris poussés par M. Defois, quelques personnes accoururent et purent le dégager.

Il n'avait reçu heureusement aucune contusion grave.

M. et Mme Defois, les victimes de cet accident, nous prient de transmettre leurs plus sincères remerciements à M. et Mme Tiller, à M. et à Mme Brunet qui leur ont prodigué les soins les plus empressés et les plus intelligents.

Vol à la Tire. — Le nommé Guignel, Joseph, âgé de 26 ans, sans domicile, a été surpris par les gardiens de la paix au moment où il essayait de débarasser un monsieur de son porte-monnaie.

Cet audacieux filou a été écroué sous l'inculpation de vol à la tire.

COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Dans la matinée d'avant-hier, vers neuf heures et demie, le feu s'est déclaré dans l'appartement de Mme veuve Planard, couturière, rue St-Pierre-de-Vaise, n° 25, et pendant son absence.

Il a été éteint aussitôt par quelques voisins. Les dégâts sont insignifiants.

Le feu aurait été communiqué par un poêle à une caisse dans laquelle se trouvaient des papiers et des chiffons.

Un peu plus tard, dans la même matinée, un second commencement d'incendie s'est déclaré cours Suchet, 17, dans une chambre occupée par des ouvriers employés à l'arsenal.

M. Bureau, locataire dans la maison, ayant aperçu dans cette chambre une épaisse fumée s'empressa de donner l'alarme.

Grâce à de prompts secours, le feu a pu être rapidement éteint, et les dégâts n'ont eu qu'une faible importance.

AGRESSION NOCTURNE. — Les habitants de la place Dumas-de-Loire, à Vaise, ont été mis en émoi la nuit dernière, par les cris: au secours! au secours! poussés par une femme qui se débattait au milieu d'une dizaine d'individus.

Quelques fenêtres s'étant ouvertes, les agresseurs ont pris la fuite.

Ce ne serait pas la première fois, croyons-nous, que les habitants de ce quartier seraient réveillés par de semblables cris.

La place Dumas-de-Loire a été, en effet, il y a quelques jours, le théâtre d'un événement du même genre.

Un ouvrier, assailli par une bande de malfaiteurs, aurait été laissé comme mort sur la place.

C'est à la police qu'appartient de faire cesser ces scandales et de veiller à la sécurité et au repos des citoyens de ce quartier.

ARRESTATION D'UN DÉSERTEUR. — Les gardiens de la paix ont arrêté avant-hier, le nommé Paul Solly, âgé de vingt-deux ans, soldat au 12e bataillon de chasseurs à pied, coupable de désertion à l'intérieur en temps de paix.

Il a été livré à l'autorité militaire.

Vol domestique. — M. Seigle, fabricant de bonneterie, a fait arrêter hier une de ses employés qui lui avait soustrait des marchandises.

Le plaignant remarquait depuis longtemps la disparition d'une partie des marchandises renfermées dans son magasin.

C'est à la suite d'une surveillance active que la voleuse a été arrêtée.

CHEVAL EMPORTÉ. — Un cheval attelé à un tilbury, appartenant à M. Cognard, entrepreneur, s'étant subitement emporté, a parcouru à fond de train la rue Pierre-Corneille.

Un citoyen dévoué, M. Didier, employé d'octroi, s'est résolument jeté à la tête de l'animal et l'a maintenu sans efforts.

Nos félicitations sincères à l'auteur de cet acte courageux.

OBJET PERDU. — M. Brémont a remis dans nos bureaux une couverture de cheval qu'il a trouvée hier rue Moncey.

Nous la tenons à la disposition de son propriétaire.

ACCIDENT. — Un ouvrier chaudronnier, le nommé Louis Evrard, âgé de 43 ans, demeurant place Voltaire, est tombé hier soir sur l'un des trottoirs de la rue de Marseille.

Dans sa chute il s'est fait de graves blessures qui ont nécessité son transport à l'hospice Saint-Louis.

COMMUNICATIONS

SOUS DES ECOLES. — La Commission des fêtes du 1er arrondissement est convoquée d'urgence pour mardi, 17 courant, à 8 h. du soir, chez la citoyenne Garnier, rue Célu, n° 8.

J. DESMARD, fils.

Les citoyens membres du conseil d'administration du Sous des écoles du cinquième arrondissement donnent avis que le citoyen trésorier a compté ce jour, dans la boîte n° 559, en dépôt dans l'établissement de Mme veuve Dubuisson, cafetière, rue Ferrachat, la somme de 36 fr. 25 et, qu'à cette occasion, ils remercient sincèrement ladite citoyenne Dubuisson, du concours qu'elle veut bien prêter à cette œuvre antifraternelle que philanthropique.

BOURSE DE PARIS

Table of Paris stock market prices for Jan 16, 1882. Columns include various bonds and shares like Union génér., Crédit de Fr., etc.

BOURSE DE LYON

Table of Lyon stock market prices for Jan 16, 1882. Columns include various local and regional shares like Suez, Crédit lyonn., etc.

Table titled 'CONDITION DES SOIES DE LYON' showing silk production statistics for various regions like Japon, Canton, Chine, etc.

DÉPARTEMENTS

ISÈRE

UN AUDACIEUX VOLEUR. — Grenoble. — La nuit dernière, vers trois heures du matin, M. Eugène Vieux-Pellon, marchand de liqueur ambulancier, domicilié faubourg Frés-Cloîtres, 58, fut réveillé par un bruit insolite qui partait du logement de M. Galle, propriétaire rentier, situé au rez-de-chaussée. Sachant que M. Galle était absent, M. Vieux-Pellon se leva pour s'assurer de ce qui se passait.

Arrivé dans la rue, il fut fort surpris de trouver la devanture entrebâillée, mais sa stupéfaction fut plus grande encore lorsqu'il entra dans le magasin, de voir un jeune homme de 48 à 20 ans, étranger au pays.

D'après le désordre qui régnait dans l'appartement, M. Vieux-Pellon comprit qu'il avait devant lui un malfaiteur. Il se jeta aussitôt sur le voleur qui, malheureusement, parvint à s'échapper, abandonnant sur place son butin et un ciseau à froid.

Il avait dérobé dans un meuble un bonnet de coton, contenant 900 francs en or. Cet audacieux gredin est activement recherché.

M. le général du génie Dhombres est en ce moment dans notre ville. Il est descendu à l'Hôtel-de-Ville.

LA PORTE DE FRANCE

Pendant la nuit de samedi à dimanche, une famille tout entière qui se compose de la mère, de deux filles et d'un garçon a failli être asphyxiée dans son logement à l'Esplanade.

Dans la soirée, une des filles se trouvant malade, on châna le fourneau plus que de coutume. Pendant la nuit, la jeune personne souffrante se plaignit d'une singulière torpeur et de violents maux de tête.

A la fin, elle se leva, mais elle ne tarda pas à tomber inanimée sur le plancher.

La mère se leva à son tour, mais prise d'engourdissement elle ne put atteindre la porte.

L'autre demoiselle qui était déjà envahie par la torpeur frappa contre le mur d'un logement voisin.

Son appel fut entendu, les voisins accoururent et parvinrent à faire reprendre connaissance aux personnes asphyxiées qui sont aujourd'hui hors de danger sans l'enfant malade dont l'état est assez grave.

Vienne. — Révision des listes électorales pour l'année 1883.

Le maire de la ville de Vienne donne avis que les tableaux d'additions et de retranchements, tant sur la liste électorale politique que sur la liste électorale municipale, sont déposés au secrétariat de la mairie pour y être communiqués à tout requérant.

Que tout citoyen omis sur les listes pourra réclamer son inscription, et tout électeur inscrit sur les listes pourra réclamer la radiation ou l'inscription de tout individu indûment inscrit ou indûment omis.

Les réclamations devront être déposées au secrétariat dans un délai de vingt jours, à partir du 15 janvier, c'est-à-dire au plus tard, le 4 février prochain, à minuit.

Les réclamations seront jugées par une Commission composée du maire, d'un délégué de l'administration désigné par le préfet et de trois délégués choisis par le Conseil municipal, parmi les électeurs de la commune.

Tribune publique

Le Réveil lyonnais étant absolument indépendant, notre tribune publique est ouverte à tous les documents républicains. Mais, il va sans dire, que cela n'engage en rien la ligne politique du journal.

Monsieur le Directeur du journal Le Réveil lyonnais,

Connaissant l'indépendance de votre journal, je vous prie d'avoir la bonté d'insérer ces lettres.

Monsieur le rédacteur, Nous lisons dans votre journal d'aujourd'hui et dans la chronique électorale, un appel aux électeurs de la Creuse par le citoyen Joutu au nom d'un groupe de radicaux socialistes où il est dit en substance ces mots:

« Les collectivistes ne se tiennent pas pour battus. Je viens donc, à mon tour, au nom d'un groupe de travailleurs, tous collectivistes, protester contre ces paroles. »

Et nous disons au citoyen Joutu: si vous êtes travailleurs et partisans du vote, nous

Et à quel propos, grand Dieu? — Assistiez-vous au précédent tableau.

Sans doute... J'ai même entendu un comédien vous interpellé avec insolence, mais je ne suppose pas que vous comptiez faire à ce drôle l'honneur d'aller en sa compagnie sur le terrain.

Je lui ferai cet honneur. — Sortons d'ici. — Nous serions mieux dehors pour causer, voilà déjà qu'on chute à l'orchestre.

Les trois hommes sortirent. Hector raconta par le menu, au baron qui le savait aussi bien que lui, ce qui s'était passé, et il ajouta:

« Ne cherchez pas à me détourner d'une rencontre sous prétexte de l'inégalité des conditions sociales... L'homme qui m'a jeté au visage l'épithète de polisson, quel que soit cet homme, doit recevoir une leçon, et je la lui donnerai sévère, si je peux... »

« Donc allez de ma part trouver ce monsieur pendant le prochain entr'acte, et réglez avec lui cette petite affaire... Prenez rendez-vous pour après-demain; le lieu, l'heure, j'accepte tout, et je laisse à mon adversaire le choix des armes... »

« Et nous disons à ces paroles: si vous êtes travailleurs et partisans du vote, nous

vous déions de produire une candidature ouvrière sans qu'elle soit collectiviste.

Car, que veut notre programme? Il veut que le travailleur ait le produit intégral de son travail et comme il est un proverbe qui dit qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même ou ses parents, nous voulons la représentation directe du prolétariat au Parlement et aux assemblées communales, au lieu d'avoir des charlatans politiques qui ne connaissent pas nos besoins et qui même les connaissant, ne sont pas si bêtes de nous les cacher.

Voilà ce que nous voulons, nous autres collectivistes, et nous aimons ce titre, car il appartient aux travailleurs intelligents, soucieux de leurs droits et qui veulent leur émancipation. Le titre collectiviste est pour le travailleur la souche nouvelle d'une vigne de prospérité tandis que le titre de radical, dont se pare le citoyen Joutu, appartient à la bourgeoisie qui est le phylloxéra de cette même vigne de prospérité, mais nous saurons détruire par notre union et par le bulletin de vote.

Recevez, monsieur le rédacteur, mes remerciements sincères pour votre insertion.

DERONFOUSE, ouvrier polisseur.

Monsieur le rédacteur en chef du Réveil lyonnais,

Veillez bien insérer l'appel suivant fait aux jeunes libres penseurs socialistes (de tous les arrondissements de Lyon qui veulent faire partie de la Société La Jeune Libre-pensée socialiste de Lyon).

Tous les jeunes gens républicains, socialistes, libres-penseurs qui veulent faire partie de ladite société, sont priés de venir se faire inscrire au plus tôt aux adresses suivantes:

- 2e arrondissement, Laverrière, rue de la Barre, 16; 3e arrondissement, Fichet, rue Moncey, 51. 4e arrondissement, Pierre-Corneille, 168. 5e arrondissement, Gervais, rue des Tuileries, 23, à Vaise.

La Jeune Libre-Pensée socialiste de Lyon n'a rien de commun avec les anarchistes.

Dans l'attente que la jeunesse républicaine socialiste réponde à notre appel, nous avons l'honneur de vous dire Salut et Fraternité.

Pour la Commission, Le Secrétaire, Jules Dizy.

ENTERREMENTS CIVILS

Aujourd'hui mardi 17 janvier, à 11 heures 3/4, auront lieu les funérailles de la citoyenne BAUD née Françoise MOUCHON

Le convoi partira du domicile mortuaire, rue Cuvier, 64, pour se rendre directement au cimetière de la Guillotière.

Prière d'en faire part aux amis.

BULLETIN OUVRIER

Fédération des chambres syndicales lyonnaises. — Versé par le citoyen Blanc, délégué des fondrières de fer, pour les ouvriers des maisons Girard, 5,25; Brunet, 2,50; et Lardière, 40 fr. Total de la somme 17 fr. 75, qui a été remise au citoyen Buckmann, le soir du concert-conférence, des Variétés.

Le trésorier, S. GIRAUD.

Chambre syndicale des ouvriers maçons du département du Rhône. — Tous les adhérents, en retard de leurs cotisations, sont priés de se mettre en règle. On reçoit les nouveaux adhérents tous les mardis de 7 h. à 9 h. du soir.

Le Comité de révision des statuts est convoqué à une réunion générale privée qui aura lieu mardi, 17 janvier, au siège social rue Villeroi, 18.

Le secrétaire, H. MADEBENE.

Chambre syndicale des tourneurs-robinetiers. — La Chambre prévient tous ses sociétaires que l'assemblée générale privée et trimestrielle aura lieu le mercredi 18 courant, au siège social, place de l'Hôpital, 2. Tous les sociétaires qui n'auraient pas reçu leurs lettres, en trouveront à la porte.

Nota. — On recevra des adhérents. Pour le Syndicat, Le Secrétaire, HERTZ.

Ouvriers tourneurs. — La Chambre syndicale des ouvriers tourneurs robinetiers prévient les sociétaires qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettres de convocation, qu'ils sont convoqués à une réunion générale et privée qui aura lieu mercredi 18 janvier 1881, à 8 heures précises du soir, chez M. Merle, place de l'Hôpital, 2.

Le secrétaire, HERTZ.

César de Fossaro, — nous l'avons dit, présente à l'entrée des artistes.

Le concierge l'arrêta par ces mots: — Où allez-vous, monsieur? — Complémenter M. Fernand Volnay.

— Bien, monsieur, passez. Le baron monta sur la scène, où il se trouva au milieu des machinistes changeant le décor.

Le régisseur, voyant un étranger, vint à lui. Vous demandez, monsieur? — fit-il.

— M. Fernand Volnay. — Il est au foyer, là, à droite. Ce couloir y conduit.

César suivit l'indication du régisseur et trouva Fernand Volnay en train de prôner au milieu d'un groupe d'artistes.

« Le comédien l'aperçut, interrompit son speech et dit, en serrant la main de César: — Venez dans ma loge, monsieur le baron, s'il vous plaît. Puis il l'entraîna.

Une fois dans la pièce étroite et basse où les becs de gaz entretenaient une chaleur suffocante, M. de Fossaro, qui paraissait ne rien savoir ou du moins ne rien s'expliquer, demanda: — Ah! ça, cher artiste... permettez-moi d'ajouter: — cher grand artiste, car à partir de ce soir, vous êtes une étoile... que se passe-t-il?... Que signifie l'altercation qui vient d'avoir lieu?... »

— Vous n'avez pas deviné?... — s'écria Fernand.

— Certes, non!... C'est cependant bien simple... j'ai suivi vos conseils.

— Mes conseils? — Sans doute, et je me crois certain d'avoir mérité l'attention, peut-être même la sympathie de la marquise de la Tour du Roy.

— Je continue à ne pas comprendre... — Dans l'avant-scène du rez-de-chaussée, juste au-dessous de la vôtre, se trouvent un gommeux et deux cocottes... — Oui... — Ce gommeux est mon ami intime... — Eh bien, — s'écria Fernand Volnay en riant, votre ami intime est un joli coco à qui je devrai sans doute d'avoir la marquise de la Tour du Roy pour protectrice... Le comédien se servait du mot: protectrice n'osant dire encore: pour maîtresse... — Mais comment? — Dans cette loge, on blaguait tout haut la marquise... — Qui ça?... Lui?... — Lui, ou les femmes qui l'accompagnaient... Dans tous les cas il laissait faire... C'est donc à ce monsieur que j'ai dû m'en prendre... — Je lui ai imposé silence, carrément. — Vous avez eu raison, et la marquise sera reconnaissante car elle déteste le prince?... — Le prince?... répéta Fernand, — c'est un prince?... — Très-bien... — Le prince Hector de Castel-Vivant... un des plus vieux noms de France... et un garçon douze ou quinze fois millionnaire... Fernand sa rengorgea.

Il avait un querelle avec un prince. — Un prince allait le provoquer et se battre avec lui... Son importance grandissait notablement à ses propres yeux.

César poursuivit: — Le petit Castel-Vivant, très-amboureux de la marquise autrefois, a demandé; il a été repoussé avec perte pour des motifs qui me sont inconnus; et depuis cet échec humiliant, son amour aigri s'est tourné en rage; il ne perd aucune occasion de blesser cette char-

mante femme, et il y met une insistance indigne d'un gentilhomme et d'un homme du monde... — Eh bien! tant mieux! — répliqua l'acteur, — le coup d'épée que je lui destinais aura deux raisons d'être... Fossaro jeta la stupeur.

— Vous devez vous battre! — s'écria-t-il.

— Un duel est inévitable. — J'attendrai mon adversaire après le spectacle. — Ah diable! c'est que le prince est de première force!

— Que voulez-vous que cela me fasse? — L'affaire ne peut-elle s'arranger?... — Commentaires arrangerait-elle, à moins que ce monsieur ne soit une poule mouillée? je l'ai appelé POLISSON!

— Il est certain que le mot est de digestion difficile! — Le duel me semble inévitable, comme à vous; mais je crains une chose... — Hector, étant de mes amis, va sans doute me demander d'être un de ses témoins... — Eh bien? — Eh bien, cela me contrarierait fort de vous débâiller... — Vous ne me débâillerez nullement, monsieur le baron, au contraire! — Acceptez, et vous verrez que j'ai sur le terrain autant de sang-froid que sur la scène... et même un peu plus... — Supposez-vous que la marquise connaisse le motif de cette algarade? — J'en suis absolument certain, car elle a pâli en voyant la maîtresse du petit monsieur en question, la désigner du doigt... et, à la chute du rideau, ses yeux m'ont remercié d'avoir pris fait et cause pour elle, en imposant silence à ceux qui l'offensaient.

— Cela étant, mon cher artiste, répliqua Fossaro, je vous vois en fort bonne posture auprès de madame de la Tour du Roy... — Déjà elle vous a distingué. — Si vous avez la chance de tuer Cas-

tel-Vivant, qu'elle exècre, elle est femme à vous adorer... — Ah! dit Fernand Volnay avec exaltation, je le tuerais ou il me tuera!

Le dialogue du baron et du comédien fut interrompu par l'avertisseur qui criait dans les couloirs: — En scène pour le quatrième tableau!

Fossaro se leva. — Vous verrez-je à la fin du spectacle? lui demanda l'acteur. — Je ne sais pas. Je vais causer avec le prince.

— Surtout ne faites rien pour arranger l'affaire. — Si le gommeux vous prie d'être son témoin, acceptez.

— Soit! mais à condition que, sur le terrain, vous ayez l'air de ne pas me connaître. Mon attitude sera plus franche. — C'est entendu.

Le régisseur ouvrit la porte de la loge. — En scène, Fernand, dit-il, c'est à vous, on lève. — J'y suis.

Le comédien serra vivement la main de César et s'élança sur le théâtre.

M. de Fossaro regagna la salle; mais au lieu de remonter dans sa loge, il alla frapper à la porte de l'avant-scène du rez-de-chaussée.

Le vicomte lui ouvrit. — Vous arrivez fort à propos, baron — fit Hector à demi-voix. J'allais me mettre à votre recherche.

— Vous avez quelque chose à me demander? — J'ai à vous prier de vouloir bien être mon second témoin.

— Votre second témoin? — répéta Fossaro en jouant la surprise. — Est-ce que vous vous mariez? — Je me bats.

— Et à quel propos, grand Dieu? — Assistiez-vous au précédent tableau.

Sans doute... J'ai même entendu un comédien vous interpellé avec insolence, mais je ne suppose pas que vous comptiez faire à ce drôle l'honneur d'aller en sa compagnie sur le terrain.

Je lui ferai cet honneur. — Sortons d'ici. — Nous serions mieux dehors pour causer, voilà déjà qu'on chute à l'orchestre.

Les trois hommes sortirent. Hector raconta par le menu, au baron qui le savait aussi bien que lui, ce qui s'était passé, et il ajouta:

« Ne cherchez pas à me détourner d'une rencontre sous prétexte de l'inégalité des conditions sociales... L'homme qui m'a jeté au visage l'épithète de polisson, quel que soit cet homme, doit recevoir une leçon, et je la lui donnerai sévère, si je peux... »

Grands Magasins de Nouveautés  
AUX.

**DEUX PASSAGES**

Assortiments considérables d'articles riches pour

**CORBEILLES DE MARIAGE**  
Cachemires des Indes, Soieries, Dentelles, Confections, Fourrures, etc.

**GUÉRISON** radicale des Maladies de la peau, dartres, eczéma, des affections récentes et anciennes, par l'Extrait de Salsepareille de la pharmacie LANGLAÏE, rue Thomassin, 8. — Consultations gratuites tous les jours.

**AU REMONTOIR**  
Horlogerie de Confiance

Aug. DESPOTTE  
14, Quai de Vaise, Lyon

Nettoyage de montre..... 2 fr. 50  
Grand ressort de Genève..... 2 fr.  
Réveil, depuis..... 6 fr. 50  
Montres à cylindre, argent depuis 25 fr.  
Tout est garanti!

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. — La Roche-Beaucourt.

**SANTÉ A TOUS**

ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais par la délicieuse Farine de Santé, dite:

**REVALESCIERE**

Du BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phlogies, dysenterie, constipations, glaires, flatulences, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse; diarrhées, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névroses, dardres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant. Aux personnes phlogiques, étiques ou rachitiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès. 100.000 cures, y compris celles de M<sup>me</sup> la duchesse de Castellan, le duc de Pluskow, M<sup>me</sup> la marquise de Bréhan, lord Stuart, de Exles, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc.

Cure n° 98.714. — Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion; affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancoie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. — Léon PEYCELLET, instituteur à Eynançais (Haute-Vienne).

N° 63.476. — M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, de nerfs, faiblesses et sueurs nocturnes.

Cure 99.625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 6 ans, d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne pouvoir plus faire aucun mouvement, ni marcher, ni me déshabiller, avec de maux d'estomac jour et nuit des insomnies horribles. BORNEL, née Carbonnetty, rue du Baly, n° 11.

Cure n° 100.180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre sur le conseil du médecin, la Revalescière, qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de santé. — J.-G. de MONTANEY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 1 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 10 fr.; 4 kil., 16 fr.; 8 kil., 28 fr. — Aussi la Revalescière chocolatée en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonnes digestions et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — Biscuits anti-diabétiques de Revalescière en boîtes de 4, 7, 16 et 30 fr. — Envoi franco contre bon de poste. Dépôt partout, chez les bons pharmaciens et épiciers. Du Barry et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

Évitez toute substitution frauduleuse.

20.000 fr. sont offerts à la personne qui prouvera qu'elle n'est pas revenue à la vie par l'emploi de l'Élixir anti-anémique Saint-Antoine. (Anémie, chlorose, pâles couleurs, dysménorrhée, etc.) Dépôt: Pharmacie, 3, rue Dubois, Lyon, et toutes les pharmacies.

Le vin dépuratif de la Grande Pharmacie St-Antoine, 3 rue Dubois, et 24, rue Mercière, est le meilleur et le moins cher: 6 fr. le litre. Plus de 100 litres sont vendus journellement.

Huitième Année

**LE COURRIER DU COMMERCE**

Journal des Halles & Marchés

Donnant le cours des Grains, Farines, Vins, Spiritueux, Sucres, Cafés, Huiles et Produits divers.

Nous attirons tout particulièrement l'attention des Marchands de Grains, Farines, Meuniers, Grainetiers, Boulangers et Epiciers, sur

**LE COURRIER DU COMMERCE**

Paraissant à Lyon  
Le Jeudi et le Dimanche

Il donne le cours exact des Blés, Farines et autres céréales de tous les pays.

Il possède de nombreux correspondants dans tous les principaux centres de production de France et de l'Étranger, dont il publie dans chacun de ses numéros un compte-rendu.

Toutes les Informations du Courrier du Commerce sont puisées aux meilleures sources et présentées avec la plus scrupuleuse impartialité.

On s'abonne en adressant un mandat-poste de 15 francs, à M. A. GODARD, propriétaire-gérant, Rue de Bonnel, 2, angle du Quai de la Guillotière, Lyon.

**SOCIÉTÉ STÉPHANOISE**

DE DÉPÔTS ET DE COMPTES COURANTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20 MILLIONS  
St-Etienne, rue de Foy, 3

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Ouvertures de comptes de chèques à disposition. — Délivrance de bons à échéance fixe. — Ouvertures de comptes courants. — Paiement et encaissement des effets de commerce. — Délivrance de lettres de crédit. — Avances sur titres. — Dépôts de titres, encaissement de coupons, versements sur appel de fonds, souscriptions.

Ordres de Bourse.

Service spécial pour la Caisse de Reports.

**AVIS AU PUBLIC**

Le succès toujours grandissant du Vin Bertrand et du Sauveur des Enfants, obligant l'inventeur de ces précieux remèdes à choisir un local plus propre à leur exploitation et surtout plus accessible au public, la Pharmacie Bertrand, actuellement 12, rue Confort, sera transférée fin janvier prochain, place de la République, 55, angle de la rue Stella.

On trouvera dans cette officine les médicaments anglais et italiens les plus employés, en même temps que tous les articles accessoires à la pharmacie, la médecine et la chirurgie.

**HERNIES** Guérison sûre, sans aucun remède par les bandages perfectionnés Laurent PUY, bandagiste, Rue de la Barre, 5, Lyon.

VÉRITABLE

**EAU DE BOTOT**

Unique Dentifrice approuvé par l'ACADÉMIE DE MEDECINE DE PARIS

**POUDRE de BOTOT**  
Dentifrice au Quinquina

ENTREPOT A PARIS: 229, RUE St-HONORE  
Dépôt: 18, boulevard des Italiens et chez les principaux commerçants

Nous engageons vivement les personnes qui s'occupent d'agriculture et qui tiennent à être au courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de la vigne, de s'adresser à la

**GAZETTE AGRICOLE & VITICOLE**

journal paraissant tous les dimanches et qui a été choisi par le comité d'études et de vigilance pour la destruction du phylloxera dans le département du Rhône, pour la production de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc., etc.

On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, rue Mulet, 18.  
Prix: 8 francs par an

Dépuratif du sang et des humeurs. Sirop de Rochet du Serpent de Lyon, 32, rue Lanterne.

Le Directeur-Gérant, TONT LOUP

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais rue des Marronniers, 8.

**PARAITRA LE 19 JANVIER**

la deuxième livraison de

**LA VIE DE JÉSUS**

La première livraison sera distribuée gratuitement

Dépôt principal: 1, RUE DE JUSSIEU

M. Armand Lucien a acquis le comptoir de M. Bonnier, rue de Bourgogne, 21, y adresser les réclamations dans les dix jours sous peine de forclusion.

SANS INJECTIONS NI MERCURE  
D<sup>r</sup> PELLON, guérit rapidement  
**MALADIES SECRÈTES**  
Consultations tous les jours, de 8 à 5 h.; gratuites de 5 à 7 h.  
Rue Cuvier, 15, Lyon  
CORRESPONDANCES

**LEÇONS**  
d'Italien, d'Allemand et d'Espagnol

Prix modérés. — S'adresser l'Agence Fournier, rue Confort, n° 14, sous le n° 1216.

**UN JEUNE HOMME**

demandé un emploi, s'adresser Agence Fournier, 14, r. Confort

**INJECTION BARRAJA**

vraie infallible  
Seule et unique au monde guérissant les maladies secrètes les plus invétérées. — Prix, 4 fr.  
Cours Lafayette, 115, Lyon

**ON DEMANDE A louer** appartement de 4 à 5 pièces bien aérées. A prendre en juin 1892, de Bellecour aux Terreaux, 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> étage. Écrire à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, n° 2287.

**ON DEMANDE A LOUER**

Un vaste local, situé entre Bellecour et la rue Grenette, pouvant servir pour les réunions d'une société de secours mutuel. Adresser les offres à la 112<sup>e</sup> société des commis et employés de commerce, 3, r. Stoll.

**PILULES DE FAMILLE**

purgatives, dépuratives, antibilieuses, antiglaireuses et décongestionnantes. Purgatif sans rival, une ou deux en mangeant. Prix: 3 fr. et 2 fr. — Pharmacie Bar-saja, cours Lafayette, 115, Lyon

**M<sup>r</sup> HERMANN** Avenir par les cartes, r. Vauban, 51

**F<sup>s</sup> DIEN, Tailleur**

7, Rue Mortier, 7  
Tailleur à Façon  
Réparations en tous genres

**AGENCE DE PUBLICITÉ V<sup>OR</sup> FOURNIER**

SUCCURSALE  
**SAINT-ETIENNE**  
6, rue Ste-Catherine

CORRESPONDANT DE L'AGENCE NAVAS  
LYON — 14, Rue Confort — LYON

SUCCURSALE  
**GRENOBLE**  
Passage Teissière

Les Annonces & Réclames des Journaux ci-dessous sont reçues exclusivement à l'Agence

**Lyon:** Progrès — Salut public — Courrier — Décentralisation — Petit Lyonnais — Lyon-Républicain — Nouvelliste — République du Rhône — Réveil Lyonnais — Renaissance — Eclair — Moniteur des soies — Bulletin du Moniteur des Soies — Courrier du Commerce — Echo vinicole — Lyon horticole — Gazette agricole — Monde agricole. — Journal de Médecine vétérinaire et de Zootechnie — Construction Lyonnaise.

**Saint-Etienne:** Mémorial de la Loire. — Moniteur de la Loire. — Journal de Saint-Etienne. — Le Petit Stéphanois.

**Roanne:** Avenir roannais.

**Grenoble:** Impartial des Alpes. — Courrier du Dauphiné.

**Le Petit Dauphinois.**

**Vienne:** Journal de Vienne.

**Bourgois:** Indicateur.

**Allevard:** Gazette d'Allevard.

**Macon:** Journal de Saône-et-Loire.

**Chalon-sur-Saône:** Courrier de Saône-et-Loire. — Progrès de Saône-et-Loire

**Tournus:** Journal de Tournus.

**Bourg:** Progrès de l'Ain. — Courrier de l'Ain. — Journal de l'Ain.

**Trévoux:** Journal.

**Nantua:** Abeille.

Sont reçues aux mêmes Bureaux les Annonces pour tous les Journaux français et étrangers

Agent exclusif des principaux journaux suisses pour le Centre, l'Est et le Midi de la France

50 pour 100 de REVENU PAR AN  
**LIRE MYSTÈRES de la BOURSE**  
Envoyé gratis par la BANQUE de la BOURSE (Société Anonyme). — Capital: 40 Millions de fr.  
PARIS — 7, Place de la Bourse, 7 — PARIS

**MAISON PELLERIN-BARDIN**  
LYON — 41, Cours Morand — LYON

**SPÉCIALITÉ DE COSTUMES D'ENFANTS**

Dessins et exécution de Broderies

**LINGERIE CONFECTIONNÉE**

Trousseaux & Layettes

**Timbre-Caoutchouc**

ANCIENNE MAISON LEFÈVRE

144, Boulevard de la Croix-Rousse, 144

C. THIVOLLET Successeur  
Lyon — 87, Cours de la Liberté — Lyon

**MAISON DE LA**

**BELLE JARDINIÈRE**

DE PARIS

Succursale à LYON, rue Saint-Pierre, 25

PRÈS DES TERREAUX

**HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS**

POUR HOMMES

**JEUNES GENS & ENFANTS**

**AVIS AUX MÈRES DE FAMILLE**

Une expérience de quinze années et la faveur des principales autorités médicales, sont venues démontrer que pour combattre la présence des vers intestinaux, qui font tant de victimes parmi les chers petits êtres, dont la vie et la santé nous coûtent tant de soins et de sollicitude, aucun vermifuge n'a encore offert des résultats aussi heureux que

**LE SAUVEUR DES ENFANTS**

Ce précieux remède se trouve chez son inventeur, Léon BERTRAND, 12, rue Confort. — DÉTAIL: Pharmacie MAZADE ET DALOZ, 14, rue d'Algérie. — Pharmacie ST-POTHIN, rue Bugeaud, 21. — Pharmacie BASSET, rue St-Alexandre, 9 (St-Just). — Pharmacie BOISSONNET, cours de Brosson. — A GRENOBLE, pharm. Chatrouse et Marcel. — A SAINT-ETIENNE, pharm. Seigle, rue de Foy, 4, et dans toutes les bonnes pharmacies.  
Prix: 2 fr. 50 cent.

**A LOUER**

Joli appartement de neuf pièces, parfaitement agencé quai de la Guillotière, 24, au 2<sup>e</sup>. S'y adresser tous les jours, de 2 à 4 heures.

**LISEZ LE GUIDE FINANCIER** Cote libre et indépendante de leurs non cotés) paraît le jeudi, adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande, 10, rue Drouot, Paris.

**PILULES BRITANNIQUES**

Ces pilules sont purgatives, dépuratives, apéritives, anti-bilieuses, antiglaireuses, fondantes, anti-apoplectiques.

Lire l'instruction qui est dans la boîte. N'exigent aucun régime. Les pilules se vendent par boîte de 2, 3 et 5 fr., dans toutes les pharmacies.

DEPOT: Pharm. Baverel, 10, place du Pont (Guillotière) Lyon

Envoi par la poste

**UN COMPTABLE**

Disposant de quelques heures par semaine, depuis huit heures du soir, désire les utiliser

S'adresser ou écrire à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, sous le n° 1938

**PASTILLES INDIENNES** du Docteur Wilson

Souveraines contre la grippe, la toux opiniâtre, convulsive ou quinteuse, la coqueluche, le catarrhe pulmonaire, les bronchites aiguës ou chroniques, la phthisie et les affections du larynx.

Dépôt général, Pharmacie LÉON BERTRAND, 12, rue Confort, et Pharmacie SAINT-POTHIN, rue Bugeaud, 21, LYON. — Pharmacie MODERNE, à SAINT-ETIENNE. — Pharmacie CHATROUX, place Grenette, à GRENOBLE. — Détail dans toutes les bonnes pharmacies.